











## Journées mobilité durable en milieu rural

Issu d'une initiative européenne (programme FEADER 2014-2020), le Réseau Rural est présent dans chaque région afin de créer du lien et d'encourager les coopérations entre territoires ruraux. Ainsi en Pays de la Loire, il contribue aux réflexions, échanges et débats sur les problématiques plus spécifiques au milieu rural. Le Réseau Rural capitalise les initiatives et bonnes pratiques de nos territoires et organise des actions favorisant les rencontres et la

réflexion collective des acteurs du monde rural. La Région assure l'animation de ce réseau.

Pour cette année 2018-2019, le Réseau Rural des Pays de la Loire s'est emparé de la thématique de la mobilité en milieu rural. Dans ce cadre la Région, en collaboration avec l'État (la DREAL et l'ADEME des Pays de la Loire) organise un cycle de trois rencontres sur cette thématique.

Déposer son enfant chez l'assistante maternelle, consulter un médecin, faire ses courses : en dépit de la volonté et des investissements importants des pouvoirs publics en matière d'aménagements, d'équipements ou d'infrastructures, ces déplacements fréquents voire quotidiens continuent à être réalisés majoritairement en voiture dans les territoires ruraux. A l'enjeu environnemental que représente l'auto-solisme se superpose des enjeux sociaux pour les personnes non-véhiculées qui, en milieu rural, se retrouvent pénalisées dans la vie quotidienne.

Le cycle de rencontres du Réseau Rural des Pays-de-la-Loire a pour objectif de proposer une nouvelle approche de la mobilité durable, complémentaire à l'approche traditionnelle des modes de transport, et adaptée aux territoires ruraux. Au cours de ces journées, l'objectif est de repenser la mobilité sous l'angle des services de proximité et à partir des besoins concrets, en constante évolution, des habitants.













## Programme de la journée Mobilité durable en milieu rural à Château-Gontier 08 novembre 2018

Changement d'adresse : Lycée Victor Hugo (salle polyvalente), 4 rue du Général Lemonnier, 53200 Château-Gontier

9h00-9h45: Accueil café

9h45-10h00 : Ouverture par M. PERRION, Vice- président du Conseil régional et M. HENRY, conseiller régional et maire de Château-Gontier.

10h00-10h40 : Intervention du cabinet Auxilia, **pour une nouvelle approche de la mobilité durable dans les territoires ruraux :** 

- Stop aux idées reçues sur les déplacements
- Les freins à la mobilité
- Repartir des besoins des habitants

## 10h40-12h20:

Atelier 1 - Le véhicule en partage!

- Expérimentation d'un service d'autopartage de véhicules électriques par le Pôle Métropolitain du Mans
- Expérimentation d'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique par le GAL Sud Mayenne

Possibilité d'expérimenter l'un ou l'autre de ces véhicules

**Atelier 2** - Temps collectif de co-construction : quel plan d'action efficace pour **optimiser les déplacements** et **faciliter la vie des habitants d'un cœur de bourg** des Pays de la Loire ?

12h30-13h45 : Déjeuners pris en charge par le Réseau Rural Régional

13h45-14h15: Restitution des travaux du matin













14h15-15h15: **Table-ronde 1 -** Les collectivités animent et mettent en mouvement leur territoire

- o Cœur de bourg, mobilité et mobilisation citoyenne : un exemple à Soulitré
- Quelle stratégie territoriale? Exemples du PETR Perche Sarthois et du GAL Haute Mayenne
- o Mobilité et solidarité: présentation de la plateforme mobilité départementale en Mayenne.

15h15-15h30: Pause

15h30-16h30 : **Table-ronde 2 –** Répondre aux besoins des habitants : itinéraires de proximité

- o Aller à la crèche : un exemple d'halte-garderie itinérante sur le Pays de Craon
- o Aller à l'école : un exemple de vélo-bus à Saint Fort
- Faire ses courses : un exemple d'épicerie itinérante sur l'ex Canton du Grand Lucé
- (Télé) travailler: un exemple d'espace de co-working à Asnières sur Vègre avec le collectif Village Factory
- Accéder aux soins (mais pas que!) : un exemple de transport solidaire sur le Pays de Château-Gontier avec l'association MOBIL IT

16h30-16h40: Conclusion